

DIRECTION IMMOBILIER
CECILE LAMON

SAINT-QUENTIN

9 RUE MARCONI

CESSION DE PARCELLES A LA VILLE DE ST QUENTIN

Dans le cadre Du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, L'Office Public de l'Habitat du Nord revend certains fonciers liés aux démolitions. Cette vente se fera au profit de la Commune de SAINT-QUENTIN, et portera sur les parcelles BL N°94 et BL N°156 pour une superficie totale de 880 m² au prix de 35 200 € H.T.

Les honoraires seront pris en charge par la Ville de SAINT-QUENTIN qui se porte acquéreur.

Ceci étant exposé,

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- D'autoriser la cession au profit de la commune de SAINT-QUENTIN de la parcelle ci-dessus désignée,
- D'autoriser le Directeur Général à signer tous les documents ou actes inhérents à ladite cession,
- D'autoriser le Directeur Général à prendre toutes les dispositions utiles et ou à signer tout acte nécessaire à la réalisation du projet.

ADOPTE

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON

